

Suite à l'audit énergétique du patrimoine bâti réalisé par le SYANE en 2012, la commune de Sâles poursuit sa démarche de rénovation énergétique de ses bâtiments communaux. Après la rénovation de la maison des associations (en cours), la commune s'attelle au bâtiment de « l'ancienne mairie » destinée aujourd'hui à l'accueil des scolaires et du milieu associatif.

#### Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Enseignement
- Bâtiment construit avant 1980
- Surface : 430 m<sup>2</sup>



#### Travaux de rénovation énergétique :


**Isolation** : Isolation par l'intérieur des murs en contact avec l'extérieur, isolation de la toiture par rouleau de laine de roche dans les combles (non aménagés), remplacement de l'ensemble des menuiseries, isolation du plancher bas par une dalle isolante.

**Ventilation** : Installation d'un système de ventilation double flux avec récupération de chaleur.

**Éclairage** : Remplacement de l'éclairage existant par des luminaires performants.

#### 82% d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 155 000 kWh et 26,3 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	188 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	33 000 kWh/an  <b>-82%</b>

<b>Montant des investissements de rénovation énergétique</b>	<b>234 081 € HT</b>
<b>Montant de la subvention du SYANE</b>	<b>69 980 €</b>